



AVIS PUBLIC

Promulgation et entrée en vigueur
Règlement numéro 702
Comité consultatif d'urbanisme

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 362)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 février 2020, le conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot a adopté le règlement numéro 702 intitulé :

Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Web de la municipalité au www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 18 février 2020.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière